



# Centre de vacances d'Orp-Jauche

## Projet pédagogique

### 1. Les objectifs pédagogiques

#### 1.1. Pourquoi organiser un Centre de Vacances à Orp-Jauche ?

L'accueil organisé lors des plaines de vacances est une initiative de la commune d'Orp-Jauche pour répondre aux besoins en matière d'accueil des enfants durant les vacances scolaires.

L'Administration communale d'Orp-Jauche souhaite répondre à la fois :

- à la demande de garde émanant des parents qui exercent une activité professionnelle et de ceux, qui, demandeurs d'emploi, sont engagés dans un processus de formation et de réinsertion professionnelle ;
- à la demande formulée par des parents qui rencontrent des difficultés de vie momentanées et qui ne savent ou ne peuvent, pour une raison ou une autre, organiser eux-mêmes le temps de loisir de leur(s) enfant(s) ;
- à la demande de ceux qui sont désireux de valoriser tout simplement cette période de vacances scolaires en offrant à leur(s) enfant(s) un accueil de qualité et des activités diverses et variées.

#### 1.2. Qui accueillons-nous ?

Les plaines de vacances sont organisées pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans inclus sans aucune discrimination fondée sur le genre, les croyances, la religion, l'origine socioculturelle et/ou socio-économique, le handicap,... Tous les enfants doivent être accueillis et suivis de façon identique avec éventuellement une attention particulière en fonction d'un handicap connu.

Il y a, pour chaque groupe, un tableau d'affichage avec les noms et une photo des deux animateurs ce qui permet aux parents de savoir qui encadrera des enfants durant la semaine

de vacances. Le parent peut donc rencontrer l'animateur attiré si nécessaire afin de lui transmettre des informations sur son enfant et vice versa, ça permet de créer du lien entre eux et rassurera l'enfant.

Chaque matin, un moment d'accueil centralisé est organisé et débute par une danse collective, avant que les groupes ne partent vers leurs locaux respectifs. Un moment d'accueil avec de petits jeux en vue d'apprendre à se connaître sont réalisés ; jeux qui permettent d'assimiler les prénoms mais également de tisser les premiers liens, entre les animateurs, entre les animateurs et les enfants et entre les enfants.

Chaque soir, un des animateurs accompagne les enfants à la sortie du centre et se tient à la disposition des parents pour toute question éventuelle.

A la fin de chaque semaine, de grandes affiches (reprenant des photos de la semaine des enfants en activité) sont accrochées sur les fenêtres des bâtiments. Seuls les enfants dont les parents ont donné leur accord sont photographiés.

### 1.3. Que souhaitons-nous offrir aux enfants ?

La commune d'Orp-Jauche souhaite proposer aux enfants, de 2,5 ans à 12 ans, un lieu d'accueil de qualité sans oublier que ce sont leurs vacances. C'est pourquoi nous proposons des activités variées tout en laissant place à l'enfant d'exprimer sa créativité, de prendre des initiatives et aussi du "temps libre".

Notre but est donc d'offrir des activités éducatives, ludiques et que les enfants apprennent la vie en société tout en s'amusant.

A cette fin, nous proposons un mois d'activités diversifiées avec des semaines à thèmes qui sont adaptés aux différentes tranches d'âges et au développement de chaque enfant. Chaque journée permet aux enfants de se dépenser sportivement, mais également de leur laisser la possibilité de créer : l'enfant aura donc la possibilité de se dépenser ou de se poser durant ces journées. L'enfant et ses parents peuvent donc choisir la ou les semaine(s) en fonction des activités qui leur conviennent le mieux.

Nous proposons deux activités par jour. Si l'enfant désire ne pas participer à celles-ci, c'est son droit et il peut toujours s'occuper librement tout en restant en périphérie du groupe.

En début de semaine, les enfants partagent un moment d'échange avec les animateurs et ont le loisir de proposer des activités qu'ils aimeraient faire. Les animateurs tenteront de mettre en place ces activités en fonctions des moyens mis à leur disposition.

Chaque soir, un temps est également dédié afin de débriefer avec les enfants de ce qu'ils ont aimé ou moins aimé durant la journée. Ce temps permet aux enfants d'apprendre la vie en groupe, de développer l'empathie, d'oser prendre la parole en groupe, de défendre leurs idées et leurs convictions et de devenir acteurs de leurs journées à la plaine de vacances.

Afin de garder cet esprit de vacances, les animateurs se déguisent en fonction du thème. Les enfants peuvent également être déguisés comme ils le désirent, ce qui leur permet de se sentir en congé, de sortir de la routine journalière et d'être dans le jeu symbolique. Le déguisement leur permet de jouer ou de rejouer des scènes vécues ou vues, ceci contribue au développement personnel et à la construction de soi.

#### 1.4. Sommes-nous en phase avec le décret ?

Les centres de vacances ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires. Ils ont notamment pour objectifs de :

- favoriser le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique du sport, des jeux ou d'activités de plein air ;
- favoriser la créativité de l'enfant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions, par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- favoriser l'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle ;
- favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

## **2. Les moyens**

### 2.1. L'infrastructure

Le Centre de Vacances est organisé au sein de l'école communale d'Orp-le-Grand- Rue Sylvain Bawin, 40-42 à 1350 Orp-Jauche -,qui peut accueillir jusqu'à 130 enfants. Les infrastructures existantes permettent de séparer les petits des grands et respecter le rythme et la sécurité de tous. Les lieux sont adaptés à tous les âges. Le bâtiment du haut sera réservé aux enfants jusqu'à 6 ans. Ces locaux sont munis d'un local de sieste, de petits wc et de lieux de changes.

Les bâtiments du bas permettront aux plus grands de jouer sans risquer de bousculer les plus petits.

### 2.2. Le matériel

Chaque année, l'Administration communale souhaite étoffer son stock de matériel (sportif, manuel, ...)afin d'offrir un accueil de qualité aux enfants ainsi que de bonnes conditions de travail aux animateurs. Un budget est donc mis à disposition du Centre de vacances.

### 2.3. Journée type

07h00 Garderie  
09h10 Rassemblement de début de journée et début des activités  
10h00 Collation – jeux libres  
10h15 Reprise des activités  
12h00 Dîner  
12h30 Sieste pour les poussins (ou tout autre enfant ayant le besoin de se reposer)  
Temps libre surveillé pour les petits qui ne font pas la sieste, les moyens et les grands  
13h30 Reprise des activités pour tous les enfants non présents à la sieste  
14h30 Collation - temps d'échange sur la journée  
14h45 Reprise des activités  
15h50 Rassemblement de fin de journée  
16h00 Fin du centre de vacances  
18h30 Fin de garderie (Attention le vendredi 17h30)

## **L'accueil**

Un accueil est organisé chaque jour le matin et le soir de 07h00 à 09h00 et de 16h00 à 18h30 (sauf le vendredi 17h30)

## **Les rassemblements**

Chaque jour, nous organisons un temps d'accueil au matin ainsi qu'un temps de départ en fin d'après-midi. Ces moments sont l'occasion pour tous de se dire bonjour et au revoir. Ce moment est symbolisé par une danse conviviale animée par les moniteurs. Chacun est libre d'y participer ou non.

## **Les temps de repas**

Chaque jour deux temps de collation sont organisés : un le matin et l'autre dans l'après-midi. la collation de l'après-midi est offerte à chaque enfant par l'Administration communale d'Orp-Jauche. Nous privilégions une collation saine ou une préparation faite avec les enfants.

Pour le repas de midi, nous demandons aux parents de munir leurs enfants de tartines ou de préparations froides. L'usage d'une boîte à tartines est vivement conseillé, un frigo est prévu afin d'assurer la fraîcheur des aliments. Il ne sera pas permis de réchauffer des repas. De l'eau sera offerte tout au long de la journée, il est donc recommandé de posséder sa propre gourde. Les animateurs se feront un plaisir de les remplir.

## **Les temps libres**

Outre les activités proposées, l'enfant doit aussi avoir des moments de pause. Un temps libre surveillé est donc prévu lors de la collation le matin et l'après-midi et après le dîner.

Pour les petits, une sieste facultative est prévue de 12h30 à 14h. A cet effet, nous disposons de couchettes empilables, le couchage doit être prévu par les parents ainsi que le doudou. Cette sieste se fait dans un local isolé du bruit, de la lumière et sous la surveillance constante d'un moniteur.

## **2.4. Les partenaires**

Nous collaborons au maximum avec les partenaires locaux mais aussi régionaux et provinciaux. (ex: les gourdes auprès de la Province, les BD's de la région wallonne sur base de thèmes, des jus de pomme chez un producteur local, sans oublier les aires de jeux proposées par la commune, ...).

Une activité spécifique sera organisée une fois par semaine afin d'offrir aux enfants une découverte sportive, culturelle, gustative permettant de connaître ces partenaires locaux.

## **2.5. L'environnement local**

Le centre de vacances se situe dans une petite rue peu fréquentée du village d'Orp-le-Grand. L'endroit offre deux grands espaces de cours bétonnées et d'un grand espace vert permettant la découvertes sensorielles, les grands jeux ou de se poser tranquillement. Il est également muni d'un potager. Nous avons à quelques mètres du Centre de vacances, la bibliothèque communale ainsi que des aires de jeux de plein air.

## 2.6. L'esprit vacances

Les plaines se déroulent au sein d'une école communale de l'entité et les infrastructures existantes permettent de proposer aux parents et aux enfants des lieux adaptés à tous les âges des enfants de la plaine. Toutefois, il nous semble important que les lieux soient organisés en lieu de vacances et non pas en école. Une décoration en fonction des thèmes de semaine sera installée, l'affichage de photos et de créations des activités sera suspendu, un placement différent des tables sera organisé, les moniteurs pourront être déguisés. Tout ceci afin de dépayser l'enfant et induire cet esprit de vacances.

Nous portons également une attention toute particulière à ce que les activités proposées aux enfants soient ludiques et récréatives, il n'y a pas d'attente de compétences. Toutefois, si un enfant ne souhaite pas participer à l'activité proposée, nous devons respecter ce choix et ne pas le contraindre à rejoindre l'activité de groupe. Du matériel sera mis à sa disposition afin de s'occuper pleinement.

Il est important de retenir qu'un rythme calme et au ralenti sera de mise sur le centre de vacances. Il est important de respecter le rythme de chaque enfant.

## **3. Les enfants**

### 3.1. L'organisation des groupes

Nous accueillons les enfants de 2,5 ans à 12 ans et ceux-ci sont répartis en 6 groupes distincts :

- Les poussins de 2.5 à 4 ans,
- Les oursons 4 à 5 ans,
- Les schtroumpfs de 5 à 6 ans,
- Les moyens composés de deux groupes de 6 à 9 ans
- Le groupe de grands à partir de 10 ans.

Bien évidemment, cette répartition reste théorique et si un enfant semble être, d'un point de vue émotionnel, plus à l'aise dans le groupe d'âge inférieur ou supérieur, cela sera pris en compte lors de la répartition dans les groupes.

Chaque groupe sera pris en charge par au moins deux moniteurs dont un moniteur référent.

Si trois groupes d'enfants de moins de 6 ans ont été créés, c'est parce que le développement de l'enfant évolue très vite dans cette tranche d'âge. Les activités proposées sont très courtes et diversifiées ; les enfants ont souvent à leur disposition plusieurs tables ou espaces de jeux leur permettant de papillonner d'un espace à l'autre. Cela permet à l'enfant de se diriger vers ce qui l'intéresse et de s'essayer à de nouvelles découvertes également.

Un accueil spécifique est réalisé pour l'accueil des petits, car nous sommes bien conscients du fait que certains enfants sont présents plusieurs semaines sur le site. La commune engage un personnel qui a l'habitude de travailler avec de jeunes enfants, les animateurs sont souvent diplômés (ou en phase de l'être) en puériculture, en éducation, en psychologie,... Nous nous assurons qu'au moins un des animateurs de chaque groupe des petits soit breveté en animation. De plus, l'équipe encadrant les petits est engagée au minimum pour une durée de minimum de 15 jours afin que les enfants aient la même personne de référence. Certains

animateurs sont présents depuis plusieurs années.

Les animateurs adaptent leur prise en charge et leurs activités sont bercées au rythme des enfants.

En ce qui concerne le groupe d'enfants de 2.5 à 3.5 ans, nous organisons un moment sieste chaque jour et si un enfant d'un autre groupe désire également se reposer, il lui est possible de rejoindre le groupe sieste. Un animateur du groupe de l'enfant l'accompagnera et restera présent afin que l'enfant soit rassuré.

Les moments de transition sont annoncés et expliqués aux enfants : des outils tels qu'une roue des émotions sont utilisés avec les enfants afin de les aider à mettre des mots sur leurs émotions, leur vécu ; des Pictogrammes sur la journée sont utilisés aussi afin que l'enfant puisse se repérer dans le temps.

### 3.2. La participation des enfants

Chaque activité est préparée par les animateurs avant le début du centre de vacances. Toutefois, il n'est pas rare que les activités émergent après des discussions avec le groupe d'enfants. De plus, chaque activité peut être modifiée, améliorée sur proposition des enfants. L'enfant aura toujours le choix entre deux activités proposées, il pourra donc choisir en fonction de ses préférences.

Enfin, afin que chaque enfant puisse trouver son bonheur mais aussi qu'il puisse prendre des initiatives, nous mettons à disposition un espace ludothèque (jeux, jouets, matériel sportif, déguisements, bibliothèque, bricolage, ...), le tout adapté aux différents âges des enfants accueillis.

En effet, si un enfant souhaite lire un livre ou autre, plutôt que de participer à l'activité proposée au groupe, c'est son choix et nous devons le respecter.

L'animateur doit donc être ouvert aux changements de dernière minute et faire preuve d'imprévisible. Une grande spontanéité et une imagination est attendue de leur part.

### 3.3. L'évaluation avec les enfants

Chaque jour, en fin de journée, un temps d'évaluation / de débriefing sera proposé aux enfants. Ce sera l'occasion pour les animateurs de connaître mieux leur groupe ainsi que les besoins et envies de chacun des enfants qui leur sont confiés durant les vacances d'été.

### 3.4. Les règles de vie

Notre priorité est de faire passer de bonnes vacances aux enfants que l'on accueille. Toutefois, le Centre de vacances étant un lieu de vie important, l'enfant doit apprendre à vivre en société avec ses joies et ses contraintes. Nous devons donc les responsabiliser afin que la vie en communauté se déroule au mieux. La joie et la bonne humeur sont attendues et la violence ne sera pas tolérée. Les animateurs tenteront d'éduquer les enfants à réguler leurs rapports aux autres mais également à réguler leurs frustrations, l'agressivité qui en découle et leur violence.

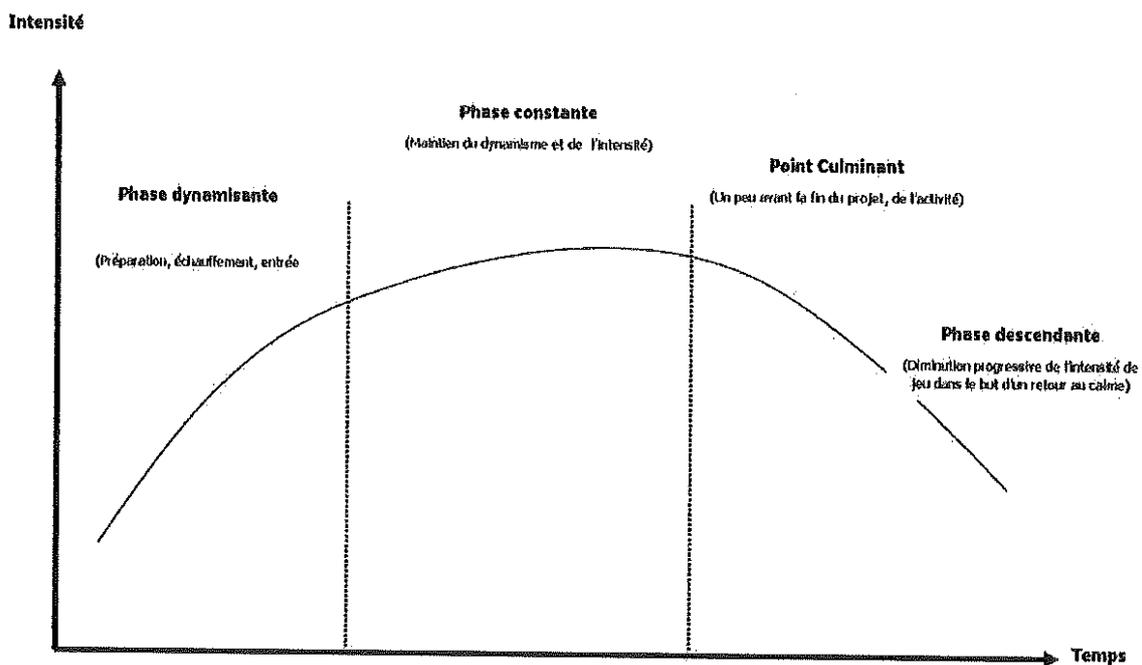
Tous les lundis, les règles de vie seront travaillées dans chaque groupe : ces règles seront en lien avec la vie du groupe, les limites des lieux intérieurs et extérieurs, les limites corporelles

et le respect. Ce travail entre les animateurs et les enfants se fait sous forme de la charte « ce qui est permis et ce qui ne l'est pas », charte qui se veut adaptée à chaque tranche d'âge que ce soit par les mots, par les images, par les signatures. La créativité des enfants est mise à profit pour réaliser cette charte de manière ludique, elle est une activité en soi. Les enfants doivent avoir des repères clairs et le média doit pouvoir permettre aux animateurs et aux enfants de s'appuyer de manière visuelle sur cette charte en cas de dépassement des limites de l'enfant. Les règles seront systématiquement rappelées tous les jours afin de permettre aux enfants de comprendre les structures mises en place.

*Cfr. Règlement d'ordre intérieur.*

### 3.5. Le respect des rythmes

Chaque journée sera rythmée par des activités suivant une courbe d'intensité ainsi que des moments de pause et de temps libre afin de respecter au mieux le rythme des enfants. Bien évidemment, nous sommes conscients que chaque enfant est unique et nous avons à cœur de respecter au mieux leur rythme. C'est pourquoi nous mettons en place, chaque année, une ludothèque qui permet aux enfants ne souhaitant pas participer à une activité de groupe de choisir sa propre activité (lecture, activités manuelles, jeux divers, ...)



Cette courbe commence dès 9h00 et se termine vers midi pour redémarrer après le dîner et enfin finir à 16h00.

### 3.6. L'accueil des enfants à besoins spécifiques

Il est important de favoriser l'intégration sociale de l'enfant dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle. La plaine accueille tous les enfants et donc chacun avec ses différences, convictions, religion, ... Nous travaillons avec les encadrants afin que ceux-ci puissent réagir en cas de remarque, d'attitude négative, l'objectif étant l'intégration des enfants « différents ». Les enfants sont les acteurs et participent à la vie citoyenne des plaines. Ils doivent apprendre à se respecter les uns les autres et à s'entraider.

Notre souhait est donc bel et bien que chacun des enfants se sente intégré pour créer une réelle cohésion de groupe.

Il est important que les parents signalent dès l'inscription de l'enfant si celui-ci a des besoins spécifiques ou des difficultés particulières afin que l'on puisse prévoir et réfléchir comment accueillir cet enfant au mieux dans notre centre de vacances.

Notre centre de vacances n'est pas aux normes pour encadrer les enfants portants des handicaps lourds.

### 3.7. Les relations avec les parents

Chaque matin, le parent et l'enfant doivent se présenter à l'accueil afin de se signaler. Nous souhaitons que chaque famille soit accueillie de manière individuelle.

Les parents peuvent faire part de leurs remarques à la personne de l'accueil. Celles-ci seront ensuite retranscrites dans le cahier de communication (1 par groupe).

Les moniteurs restent, toutefois, le relais entre les enfants et les parents pour leur faire part du déroulement de la journée. Nous avons d'ailleurs à cœur que les parents sachent ce que leur(s) enfant(s) a/ont fait de leurs vacances, c'est pourquoi nous exposons régulièrement, bricolages et photos. N'hésitez pas à reprendre les créations de vos enfants.

## **4. L'encadrement**

Les normes d'encadrement ONE sont respectées à savoir, 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

### 4.1. Recrutement du coordinateur et des animateurs

Le coordinateur de la plaine est engagé sous contrat de travail par l'Administration communale. Le coordinateur du Centre de vacances est également le Coordinateur ATL (Accueil Temps Libre) de la commune d'Orp-Jauche. Un autre responsable breveté coordinateur de plaine pourra également être engagé par la commune afin d'assurer une présence journalière sur le centre de vacances.

Les moniteurs sont âgés de plus de 16 ans au minimum, un appel d'offre se fait d'abord suite à une annonce dans « l'info » (petit journal local), soit via le site de la commune si nécessaire soit par des candidatures spontanées. Une priorité est donnée aux détenteurs d'un diplôme de nature psychopédagogique (études à orientation sociale, d'éducateur, de puériculture), aux détenteurs d'un brevet (ou assimilation) d'animateur de centre de vacances reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et aux anciens qui ont donné entière satisfaction les années

précédentes. Certains moniteurs sont en possession d'un brevet de secourisme ou d'une formation « Bosses et Bobos ». Tous sont convoqués à une rencontre individuelle avec la coordinatrice et l'Echevine. Lors de cette rencontre, il leur est présenté le fonctionnement de la plaine et le travail demandé. Les futurs moniteurs sont questionnés sur leur expérience avec des enfants, leurs idées de projets pour la plaine à venir et la période pour laquelle ils postulent. Grâce à cette rencontre, la coordinatrice et l'Echevine arrivent à cerner la motivation du jeune et savoir si celui-ci correspond au profil demandé.

#### 4.2. La qualification des encadrants

Nos animateurs sont pour la plupart des étudiants ayant déjà travaillé l'année précédente mais la commune engage également des accueillants de l'accueil extra-scolaire de différentes écoles afin de rassurer les enfants et les parents. Les enfants sont donc pris en charge par des visages familiers, personnes qu'ils ont déjà côtoyées par le passé ou de manière habituelle dans nos écoles. Ceci permettant la facilité de tisser des liens entre moniteurs et enfants mais également d'avoir une meilleure connaissance des enfants. Toutefois, il arrive que nous engagions des personnes travaillant déjà dans le domaine de l'enseignement ou de la petite enfance (institutrices maternelle- primaire, puéricultrices, ...).

Le centre de vacance suit la recommandation de l'ONE en termes de norme de qualification à savoir un animateur breveté ou assimilé sur trois.

#### 4.3. La préparation de l'accueil

Deux réunions préparatoires, réunissant la/les coordinateurs du Centre de vacances ainsi que tout le staff d'animateurs sont organisées, l'une en mai et l'autre en juin. Ces réunions permettent d'abord aux animateurs de se rencontrer et de faire plus amples connaissances avec le(s) responsables.

Lors de la première journée, les binômes réfléchissent ensemble sur un projet d'activités et d'encadrement à proposer au responsable en fonction des thèmes choisis ensemble au préalable. En effet, lors de la constitution de l'équipe, il est demandé aux futurs animateurs d'émettre des idées de semaine à thèmes sur le sujet préconisé. Durant cette première journée, le projet pédagogique et le ROI seront vus ensemble afin d'en discuter et adapter certaines choses si nécessaire.

Cette réflexion permet aux animateurs de coconstruire leur projet et leurs animations lors de l'encadrement mais également de se sentir investi et acteur dans la création du projet de l'été.

#### 4.4. La connaissance du projet d'accueil

Les responsables, lors de l'élaboration du projet pédagogique annuel, veillent à tenir compte des réalités vécues les années précédentes.

Lors des réunions préparatoires de la plaine, les animateurs et les responsables relisent ensemble ce projet.

Les moniteurs reçoivent les thèmes des semaines lors de la première réunion et doivent, pour la réunion suivante, imaginer des activités spécifiques et concrètes qu'ils proposeront aux enfants. Lors de la deuxième réunion ils vont co-construire ce projet par binôme, sur les conseils des responsables.

L'enfant doit être au centre des préoccupations des moniteurs et les valeurs de la plaine doivent être conservées. " Tout le monde doit se sentir heureux d'être là pour que la plaine soit réussie". Afin que tous puissent profiter, vivre pleinement et sereinement de leurs vacances, des règles de vies sont établies avec les enfants sur base du règlement d'ordre intérieur. Il est important que ce règlement soit revu avec les équipes encadrantes afin que les animateurs soient porteurs de ce dit règlement auprès des enfants. Une cohérence entre tous permettra aux enfants de se sentir rassurés. L'enfant a besoin de limites claires afin de pouvoir se construire. Une réflexion sera abordée avec les équipes afin de réfléchir à comment travailler le sens des règles, comment faire implémenter ce qui est permis ou non à toutes les tranches d'âges, comment intégrer que les règles sont garantes du bien vivre ensemble.

#### 4.5. L'accompagnement de terrain et l'évaluation

Les moniteurs doivent travailler en binôme. Il est important que ceux-ci se sentent soutenus tant par leurs collègues que par la coordinatrice du Centre de vacances.

L'équipe binôme est généralement composée d'un jeune animateur et d'un animateur breveté permettant ainsi d'apporter son expérience, son soutien au nouveau et d'acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge des enfants.

Le coordinateur du Centre est toujours sur place, les animateurs peuvent donc à tout moment l'interpeller. Le coordinateur passe à différents moments de la journée dans les différents groupes afin d'évaluer la qualité de l'accueil, d'entendre les questions ou difficultés des animateurs et d'éventuellement apporter un renfort pour une période bien limitée.

De plus, des réunions hebdomadaires sont mises en place pour permettre un feedback de la semaine écoulée et une mise au point de la semaine à venir. Chaque moniteur peut demander une rencontre avec la coordinatrice si le besoin s'en fait sentir.

Enfin, une évaluation de compétence se fait en fin de contrat afin que l'animateur puisse connaître ses compétences et ses difficultés à travailler pour l'année d'après.

*Version Février 2021*